COMMENT METTRE UN TRAVAIL ELECTRONIQUE A DISPOSITION DE MES ELEVES

1 Sur un support amovible

- · disquette, mais
 - peu fiable
 - capacité réduite (s'il y a des images, c'est limite)
 - ✓ pas de lecteurs sur les portables, et beaucoup d'établissements où l'accès à la disquette est interdit (et rendu impossible) aux les élèves
- · clé USB, mais
 - ✓ sur les systèmes autres que Windows XP, il faut installer le driver (il faut l'avoir !) et on n'a pas toujours les droits.
- Cd, mais
 - ✓ il faut avoir un graveur chez soi

C'est fastidieux : il faut passer sur le poste de chaque élève

2 Sur le réseau, dans un dossier

mise à disposition dans un dossier partagé, accessible aux élèves (un dossier partagé peut être généré par IACA – à la préparation des classes ou par le module TRAVAUX).

- dossier partagé en lecture et écriture pour tous : un élève peut modifier ou effacer ce fichier
- dossier partagé en lecture seule pour les élèves : il devront soit le copier et coller dans leur espace personnel, soit l'ouvrir et l'« enregistrer sous » dans leur espace personnel. Si c'est pour consultation (gros fichier par exemple) ou si c'est une bibliothèque de ressources, c'est le mieux.
- avec IACA, possibilité de distribuer un fichier dans les dossiers personnels des élèves (module DEVOIRS). Si les élèves doivent intervenir dessus, c'est le mieux.

Le travail en réseau implique une ouverture de session avec un identifiant et un mot de passe.

3 En ligne

sur l'Intranet (accessible seulement dans l'établissement) ou sur Internet :

- sous forme de page à consulter ou d'exercice d'entraînement
- sous forme de fichier à télécharger
- envoi en pièce jointe par mail (possibilité de créer une liste et faire un envoi au groupe)
- dépôt sur une plate forme de partage (comme ESPAR)
- sur un cahier de textes en ligne offrant la possibilité de joindre des documents
- sur une plate forme d'e-learning (comme DOKEOS ou OVIDENTIA)
- sur un espace numérique de travail (ENT)

Si les services sont sur Internet, possibilité à l'élève de travailler chez lui.

IUFM Aix-Marseille 1/1